Image not found or type unknown

Eco-Logis Montlhéry - dégât des eaux, perte subvention et pannes

Par **migli**, le **25/03/2010** à **11:25**

Bonjour à tous,

Peut-être ce post ne plait-il pas à **Eco-Logis Montlhéry** : il a été piraté par deux fois, la discussion a été tronquée de certains propos qu'ils ont du trouver gênants.

Pour info, j'en ai averti les administrateurs de legavox, afin de remonter la piste du pirate en herbe.

Si la direction d'**Eco-Logis Montlhéry** n'apprécie pas mes propos, je les invite à réagir ici même en toute transparence, où même à me contacter afin de résoudre notre différend.

J'ai bien sûr tenté de trouver une solution amiable avec la société Eco-Logis, mais malheureusement il m'est devenu impossible de les contacter : le directeur refuse mes communications.

A toute fins utiles, je cite le message initial de cette discussion ci-dessous :

[citation]Bonjour à tous,

J'ai récemment fait appel à la société eco-logis basée à montlhéry dans l'essonne pour la pose de panneaux photovoltaiques et l'installation d'un ballon thermo-dynamique dans mon garage.

Les panneaux photovoltaïques ayant été mal posés, j'ai été victime d'un dégât des eaux dans la chambre de mon fils, qui a été refaite entièrement aux frais de l'assurance. Pour ce premier problème, Eco-logis Montlhéry n'a en effet pas pu contester sa responsabilité.

Le dossier de demande de subvention envoyé par éco-logis à la région (région parisienne) n'étant pas parvenu à destination, j'ai du renoncer à cette aide de 1300 euro, car Eco-Logis a posé les panneaux sans savoir si le dossier avait bien été traité.

Enfin, le ballon thermo-dynamique, censé produire de l'eau chaude sanitaire pour toute la famille, n'a jamais fonctionné comme prévu : au bout de deux ou trois douches, plus d'eau chaude pour le reste de la journée.

Après plusieurs interventions infructueuses (les intervenants n'ayant pas l'air de connaître mieux que moi le fonctionnement d'une pompe à chaleur), la PAC est restée en panne depuis

plusieurs mois.

Je n'ai toujours pas compris si le ballon était défectueux, ou mal installé, ou simplement si l'endroit où il est installé est inadapté. Impossible d'obtenir une réponse.

Je suis donc contraint d'entamer des démarches en justice. Quelqu'un parmi vous sait-il où m'adresser, quelles sont les procédures à suivre ?

Merci de vos réponses. J'espère ne pas enfreindre les règles du forum en citant la société, mais d'une part mes propos n'engagent que moi, et d'autre part je pense qu'il est sain que les futurs clients puissent accéder aux témoignages des anciens, afin de ne pas subir les mêmes préjudices.[/citation]

Par **garcia gonzalez**, le **27/03/2010** à **15:07**

voici simplement mon avis sur cette question en tant que professionnelle dans le bâtiment.
Lorsque l'installation n'est pas état de marche et que vous recevez la facture, ne payez rien.
Envoyez un courrier en recommandé avec AR, expliquant tous vos problèmes.
En fin, dites que vous refusez de payer cette facture.
Demandez à un cabinet d'expertise de faire vérifier l'installation en votre présence et en présence du patron de l'entreprise qui vous a installé le ballon et faire constater le mauvais fonctionnement de l'installation.
deux copies seront données. une à vous et l'autre à eux.
A partir de ce constat de l'expert, ou vous avez raison et dans ce cas, ils doivent obligatoirement réparer et mettre en état de marche le ballon, ou l'expert n'a pas reconnu de défaut et là, vous devez payer la facture.
si c'est un problème de ballon qu'il mentionne, adressez vous au constructeur dont on vous remet une garantie.
voilà, j'espère que j'ai été plutot claire.

Par **jlp91**, le **08/02/2011** à **12:02**

Bonjour,
Je suis moi même en procès avec cette société. Ils m'ont vendu une chaudière avec option solaire sans même venir in-situ s'assurer que c'était réalisable. Bien évidement ils se sont plantés et avec une mauvaise foi à la limite du risible. Pouvez vous m'indiquer comment c'est réglé votre affaire.

Par **jlp91**, le **24/07/2011** à **16:02**

Bonjour,

J'ai contacté un avocat qui c'est occupé de tous les papiers et démarches. C’est en train de se régler devant le TGI de Meaux. Un expert à été nommé, et il devrait rendre son rapport à la

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

fin du mois. Le problème dans ce genre d'affaire, c'est que personne n'a suffisamment de connaissances techniques pour tenir tête au commercial d'Eco-Logis. Les avocats n'y connaissent rien (en technique). Il a donc fallu que je mette le nez dans les bouquins et les docs commerciales. J'ai réussi à fournir à mon conseil un argumentaire technique assez complet.
Si vous le souhaitez, communiquez-moi vos coordonnées, je vous expliquerai tous ça de vive voix (Y'a beaucoup trop a dire pour que ce soit facile par mail).
Pour ce qui est de votre dégât des eaux, avez-vous contacté votre assureur. Théoriquement, votre multirisque habitation couvre ce genre de dégât, et c'est votre assureur qui se retourne ensuite contre Eco-logis. Ca règle déjà le dégât des eaux. Pour les malfaçons, reste que le TGI de Meaux…

Par **BLANCHARD Christiane**, le **26/03/2014** à **11:44**

Bonjour à vous

Je m'appelle Christiane BLANCHARD j'ai été victime d'une arnaque sentimentale. J'ai cru retrouvé l'amour nous avons conversé par tchat et par email sur nos vies passé quelques semaines afin de mieux nous connaitre je lui faisais savoir que je voulais juste d'une relation amicale car je ne voulais pas m'engager dans une autre relation, surtout dans une relation "virtuelle" ou à distance puisque je venais de perdre mon mari. Il m'a avoué ses sentiments, il disait qu'il était tombé amoureux de moi mais derrière cet amour se cachait une grosse arnaque africaine dont j'ignorai. Tellement qu'il était convainquant je me suis laissée séduire et j'ai fini par croire. Au moment où l'on devrait se rencontré il me faisait savoir qu'il doit se rendre en côte d'ivoire pour des affaires et qu'il rentrera dans 2semaines.C'est comme ça les demandes d'argents ont commencé je lui envoyais des westerns union, il m'a même demandé de lui retirer un chèque 24000 euros ce que j'ai transférez sans le savoir que c'était un chèque de banque volé. J'ai essayé de le menacer sans succès pour qu'il me rembourse. J'ai perdu près de 32000 euros dans cet histoire amour .J'ai porté plainte à la Police mais aucun effort n'a été fait de leurs côtés. Je ne savais plus quoi fais j'avais honte de moi, mon quotidien était devenir un véritable cauchemar car je ne savais pas comment dit à mes amis que j'ai été victime d'arnaque. C'est lors d'une navigation sur le net que je suis tombé sur le témoignage d'une femme qui a retenu mon attention qui aussi a été victime du même genre d'arnaque que moi et grâce à l'aide le service anti-cybercriminalité en collaboration avec Interpol ses escrocs ont été arrêtés et qu'elle a été remboursé .J'ai pris contact avec cette femme qui ma mise en contact avec le service alors j'aimerais que mon message retiennes aussi votre attention vous qui avez aussi été victime d'arnaque. J'ai vraiment hésité avant de prendre contact avec eux mais aujourd'hui grâce à eux la Police et la brigade a pu mettre la main sur la bande d'escrocs je suis devenue très heureuse. Alors je suis ici juste dans le but de vous faire bénéficier de cette aide précieuse vous qui avez aussi été victime d'arnaque d'une grosse somme d'argent , de fausses histoire d'amour comme moi , de chantage sur le net , de faux maraboutage ou autres provenant d'Afrique je vous prie de prendre contact avec le service à l'adresse ci-dessous il trouverons facilement vos escrocs et une fois qu'ils seront arrêtés, vous serez rembourser de tous vos frais suivi des frais de dédommagement.

Emails: service.anti-cybercriminalite@laposte.net

Cordialement Mme BLANCHARD Christiane

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **francielleshotene**, le **16/10/2014** à **22:38**

Témoignage pour dénoncer l’arnaque

Bonjour chers amis Il y a 1 mois de cela j’ai fais la rencontre d’un homme sur le site badoo.fr après quelque jours il ma donné sont SKype:berny.mercier02@live.fr et ma demandé de l’ajouté a mes amis chose que j’ai fait étant donné qu’il est très bel homme .au bout de 1 mois de conversation il me dit qu’il doit se rendre en Afrique pour acheté des acajous.le 3ème jours il me fait savoir qu’il est bien arrivé au bénin et qu’il fait très chaux.la deuxième semaine il ma dit qu’il a déjà acheté les marchandises et qu’il vient de réservé sont vol pour le retour .le lendemain matin j’ai reçu un mail me disant que sa marchandises a été bloqué au port pour dédouanement et me demande de l’aidé avec une somme de 900€ chose que j’ai fais dans l’ignorance et après il me demande une somme 1800€ pour les taxes et impôt ce qui n’est pas normal mais c’est comme il ma jeté un sort .je lui est envoyer l’argent le lendemain matin .le jours de sont départ il fait un accident là trop de coïncidence je lui stop escroc c’est de là il me fait savoir que je suis pas la première victime et Qu’elle a déjà fait le cou à d’autre femme. L’une d’entre elle m’a contacté et m’a dit qu’elle avait déjà porté plainte contre lui. Ce qui m’inquiète c’est que je... vois cette personne sur différent tchatche et je sais qu’elle continue à faire la même chose à d’autre femme. Je peux même vous donner sa vrai identité.Je ne sais pas vers qui me tourner,je suis allez sur internet et j’ai écrit sur Google escroquerie via internet et j’ai trouvé cette adresse : celluleinterpolcontreantiarnaque@yahoo.fr
quelque semaine je reçois un appel venant interpole que l’escroc est arrêté pour me faire remboursé mes 2700€ ce qui ma plus étonné c’est au lieux de il mon fait savoir que avec dommage et intérêt je me retrouve avec une somme de 4100€ .l’interpol fais me savoir que il a payer dommage plus intérêt.
si vous vous trouver dans cette genre de situation alors contacté SERVICE INTERPOLE

EMAIL: celluleinterpolcontrearnaque@outlook.fr ou celluleinterpolcontreantiarnaque@yahoo.fr

Cordialement Mme FRANCIELLE SHOTENE

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés